

Bas. C'est que le prince d'Orange et futur roi Guillaume II ne goûtait pas du tout la façon — d'après lui trop subjective — avec laquelle les historiens traitaient la période républicaine des anciennes Provinces-Unies. (17)

Voici maintenant, pour la période de 1816 à 1830, la relation de quelques faits témoignant de l'activité politique directe ou indirecte du prince d'Orange.

Le tsar ALEXANDRE, omnipotent en Europe et allié à la France, entretenait les meilleurs rapports avec le gouvernement français que présidait son ami RICHELIEU. Cela ne l'empêchait pas de se souvenir du drôle de rôle joué au Congrès de Vienne par les Bourbons. Aussi ne fut-il pas insensible aux propositions qui lui furent faites au cours de l'année 1816 par un délégué des Français réfugiés à Bruxelles, venu à St-Petersbourg pour obtenir son appui dans le renversement de Louis XVIII et son remplacement par ... le prince d'Orange. Le projet fut laissé tomber à la suite de l'Ordonnance du roi de France du 15. 9. 1816 décrétant la dissolution de la Chambre dite « introuvable » et préparant un régime plus « constitutionnel » aux yeux d'Alexandre. (18)

La nomination du prince d'Orange à la tête des affaires militaires ne pouvait être qu'une sinécure aux yeux de l'autoritaire GUILLAUME I<sup>er</sup>. Aussi les divergences d'opinion entre père et fils et la façon incroyable avec laquelle furent prises des décisions à l'insu du prince durent-elles déjà amener celui-ci en 1817 à donner sa démission. Grâce à l'intervention de la mère et de l'épouse du roi le père et le fils finirent par s'entendre — mais seulement pour la forme. Le prince d'Orange fut nommé généralissime de l'armée néerlandaise, mais n'eut pas la moindre influence sur la formation et le développement de celle-ci.

De ses interventions au Conseil d'Etat dont il était membre depuis 1814, il y a lieu de relever celle du 18. 2. 1819 où, à l'occasion de la réforme du Code pénal, il fit rejeter la proposition de punir de la peine de mort les duellistes et leurs témoins. Si, à partir de 1820, il n'assista plus aux réunions, c'est qu'il se sentait offusqué de l'attitude de son père à l'égard du Haut Corps dont les avis étaient pour ainsi dire complètement ignorés par Guillaume I<sup>er</sup>.

En 1819 eut lieu en la Maison du Roi à Bruxelles l'inauguration de la nouvelle salle des fêtes du Cercle « La Loyauté » qui, sous la présidence du prince d'Orange et la vice-présidence du prince FREDERIC, groupait la bonne société bruxelloise. La définition que le prince héritier donna à cette occasion des Pays-Bas enthousiasma à tel point l'assistance qu'on décida d'élever un monument au comte d'EGMONT. Guillaume I<sup>er</sup>, exaspéré des principes de liberté développés par son fils sut empêcher que celui-ci assistât à la pose de la première pierre et que le projet fût exécuté !

Bon dessinateur lui-même, le prince d'Orange eut le plus grand plaisir à se constituer aux cours des années une belle collection de tableaux. Malheureusement les premières acquisitions furent détruites